

ORIGINE : Gendarmerie du Département de Lot-et-Garonne

SOURCE: C/3

DATE DES FAITS: 17 et 18 décembre 1958

DATE DE RECUEIL: 17 et 18 décembre 1958

PIECES JOINTES: Néant

OBJET: Incidents dans les Centres d'Accueil des rapatriés d'Indochine, de BIAS et STE.LIVRADE (Lot-et-Garonne)

T E X T E

1°- Le 17 décembre 1958, à 19 heures, le Sous-Directeur du Centre d'Accueil des rapatriés d'Indochine, de BIAS (Lot-et-Garonne), Monsieur LAGAILLARDE, causait devant son domicile, avec le Directeur et un employé

Deux Eurasiens, CHARLERY et FODUT (ce dernier ex-employé congédié), passaient et repassaient devant eux, depuis une demi heure, et à chaque fois insultaient Mr L. GAILLARDE, en le traitant de: "Vendu - Enculé- etc...." Ce dernier, perdant son sang-froid, se précipita chez lui, ressortit armé d'un fusil de chasse et d'un pistolet automatique, et tira avec ce dernier, trois coups de feu en l'air.

Les propos cités plus haut étaient tenus par les deux individus déjà nommés, en présence de quelques Eurasiens, qui assistaient passifs et narquois, aux insultes proférées.

Les coups de feu, provoquèrent un attroupement massif, de réfugiés surexaltés. L'intervention rapide de la Gendarmerie, permit seule de ramener momentanément le calme.

Les armes furent saisies.

Mr. LAGAILLARDE, avait quitté les lieux et se trouve actuellement à Toulouse.

CHARLERY, déclara aux gendarmes présents, qu'il y aurait des incidents permanents, dans les deux Centres, (BIAS et SAINTE-LIVRADE), tant que les cadres n'auraient pas été limogés.

2°-Le 18 décembre 1958, à 10 heures, dans le même Centre, deux Eurasiennes, ont pris à parti un Européen du Camp, et l'ont frappé en le traitant de mouchard.

3°- Une manifestation contre la Direction du Centre des rapatriés d'Indochine de STE-LIVRADE, a eu lieu dans le courant de la nuit du 17 au 18 décembre 1958, vers 22 heures, par les Eurasiens.

Des palissades et des parterres furent arrachés et détériorés.

Une allée et venue d'Eurasiens, a lieu entre les deux Centres et les esprits sont très surexcités.

Des patrouilles permanentes, assurent provisoirement la sécurité du personnel des Centres.

DESTINATAIRES-

Sous-Direction de la Gendarmerie
Bureau Technique
Colonel Commandant la Gendarmerie
de la IV^e Région Militaire à Bordeaux
Préfet de Lot-et-Garonne, à AGEN
Colonel Commandant la Subdivision
Militaire à AGEN?
Colonel Commandant la 4^e Légion
de Gendarmerie, à Bordeaux
Chef d'Escadron Commandant le
Groupement de Gendarmerie de
Lot-et-Garonne, à AGEN
Sous-Préfet de VILLENEUVE/LOT
Archives.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SURETÉ NATIONALE
DIRECTION DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ORIGINE			
DÉPARTEM.	POSTE	COTE	
		SOURCE	SERVICE
47	1	2	X.6
PIÈCES JOINTES			2

EXPÉDITION				
NATURE	DATE	EXEMPLAIRES		ENREGISTREM.
		NOMBRE	N°	
-	17/12/58	7	3	9315/982

RÉFÉRENCE	
ENREGISTREM.	DATE
-	-

CLASSEMENT	
CATÉG.	DOSSIER
10°	-

19 DEC. 1958
DE
OBJET

Centre d'accueil Indo-chinois de Bias

DESTINATAIRES	
MM. LE PRÉFET	**
LE DIRECTEUR DES R.G.	**
M. le S/Préfet de Villeneuve-sur-Lot	*
archives	**

TIMBRE A L'ARRIVÉE
ENREGISTREMENT
DIFFUSION
COTE D'EXPLOITATION
CLASSEMENT
OBSERVATIONS

RÉSUMÉ

L'esprit des rapatriés d'Indochine des Centres d'accueils de Sainte-Livrade et de Bias (Lot-et-Garonne) est de plus en plus monté contre le personnel de direction de chacun de ces camps.

Un incident sérieux a eu lieu hier soir, 16 Novembre 1958 au camp de Bias (737 personnes), où une cinquantaine de réfugiés ont eu une attitude nettement hostile vis à vis de la Direction.

Le calme est revenu après l'intervention de la Gendarmerie.

737 personnes sont actuellement hébergées au Camp de Bias et 997 personnes au Camp de Sainte-Livrade, tous deux dans le Ville-neuvois.

Les réfugiés d'Indochine, qui vivent encore nombreux, en communauté, dans les camps de Bias et de Sainte-Livrade, (Lot-et-Garonne) ont toujours été mécontents de leur sort, estimant que la promesse de s'occuper d'eux, qui leur avait été faite en Indochine, n'avait pas été tenue.

Une "Amicale" présidée actuellement par M. Jules CHARLERY (déjà signalé) s'est créée en décembre 1956. Elle est composée surtout de mécontents chroniques qui se réunissent au camp de Sainte-Livrade et qui exploitent le moindre incident pour donner du prestige à leur association. A leur dernière réunion, qui a eu lieu dimanche 14 décembre courant, M. CHARLERY aurait tenu des propos hostiles et menaçants contre la direction des deux camps.

Ce climat, selon des renseignements recueillis dans ces camps, s'est détérioré encore davantage à l'occasion de la période électorale.

Des rapatriés ont exposé à des réunions, à divers candidats aux élections législatives, parfois avec véhémence, leurs conditions de vie qu'ils estiment malheureuses et qu'ils imputent à une mauvaise administration.

Durant la période électorale, le Colonel LEROY (ancien sous-officier en Indochine, chef de bande) est venu de Paris à plusieurs reprises pour faire des causeries aux réfugiés, tant à Sainte-Livrade qu'à Bias, leur promettant leur retour en Indochine, l'éviction des cadres du camp de Sainte-Livrade et de Bias...

D'autre part, la fermeture quasi totale saisonnière de la plupart des usines de conserves de la région, qui absorbaient un effectif relativement nombreux de réfugiés et les réduisent actuellement au chômage, n'a pas été faite pour calmer les esprits.

C'est dans ce climat psychologique particulièrement défavorable et, semble-t-il, savamment exploité contre la direction, que s'est produit hier, 16 décembre, un incident sérieux.

Comme tous les jours, vers 17 heures 30, deux réfugiés, employés permanents du Centre de Bias, vérifiaient le fonctionnement des disjoncteurs de chaque bâtiment, coupant le courant pendant quelques secondes.

M. CHARLERY est sorti à ce moment, furieux, un couteau à la main, en invectivant un des employés.

Après une brève mêlée, l'employé, M. BERDOULA, blessé légèrement à la main en voulant désarmer son adversaire, s'est enfui vers les bureaux du camp, poursuivi presque aussitôt par une cinquantaine de rapatriés sortis précipitamment de chez eux armés de gourdins, de tessons de bouteille et même de couteaux, ont prétendu certaines personnes

Les meneurs, MM. CHARLERY, BODUT, IGNATIO Vincent, et Mme PERLNAT (considérée comme demi-folle) ont alors tenté de pénétrer dans les bureaux pour poursuivre M. BERDOULA.

Grâce tout d'abord à l'intervention des membres du personnel du Bureau, puis à celle des gendarmes, peu après, le calme est revenu assez rapidement.

Aucune plainte n'a été déposée par M. BERDOULA.

Mais cette affaire montre clairement, en raison des insultes qui ont été proférées à cette occasion ~~contre~~ et à d'autres reprises contre la Direction, que des éléments dangereux pour la sécurité du personnel devraient être éloignés du camp de Bias et de la région.

Il s'agit principalement de :

- M. CHARLERY Jules, qui a travaillé par intermittence à l'Entreprise DELBIGOT à Ste-Livrade, peu assidu à son travail et finalement licencié pour sa paresse.
- M. BODUT Louis, sans emploi, et de
- M. IGNATIO Vincent, manoeuvre à Ste-Livrade.

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE
DIRECTION DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Quant à Mme PERINAT, dont le mari est parti il y a quelques mois en Algérie où il a trouvé un emploi, elle est considérée comme une demi-folle. Elle a d'ailleurs déjà été internée.

Il y a lieu de signaler enfin qu'aujourd'hui une réaction a été également enregistrée au camp de Ste-Livrade (997 personnes). Une délégation est venue revendiquer auprès du Directeur du camp, demandant du charbon, des vêtements, des jouets pour les enfants à Noël, protestant également contre le bien-être des cadres au camp par rapport à la situation des réfugiés.

*
* *

Les réfugiés d'Indochine désireux de s'intégrer dans la communauté française, qui ont été accueillis dans ces camps, sont tous partis; ils ont trouvé du travail et des logements dans des régions souvent éloignées.

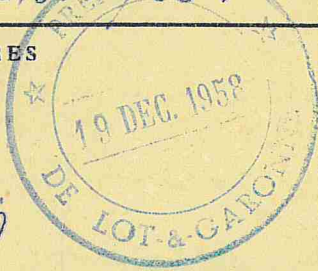
Ceux qui restent n'ont aucune envie de s'en aller. Ils ont opté pour une solution de facilité, étant logés et éclairés gratuitement, aussi bien les chefs de famille au travail, que ceux qui sont sans emploi, ou malades, ou inaptes.

Les réfugiés restants sont loin de s'intégrer et les mariages et les naissances se multiplient dans ces camps, la disparition de ces derniers par extinction et reclassement est loin d'être proche.

N°

RÉSERVÉ AUX TRANSMISSIONS AU-DESSUS DE CETTE LIGNE
 Autorité origine CDT Groupement de Lot-et-Gne Groupe date-heure 18 1900 A

AUTORITES DESTINATAIRES
 Pour action (TO) COMMANDANT DE LEGION -
Préfet Subdivision
 Pour information (INFO)



TRÈS SECRET	(1) FLASH
SECRET	EXTRÊME URGENT
SECRET - CONF.	URGENT OPÉRONS
DIFFUS. REST.	URGENT
NON CLASSÉ	ROUTINE
	DIFFÉRÉ

(Biffer les mentions inutiles)

1°- LE 17 DECEMBRE 1958 A 19 HEURES LE SOUS DIRECTEUR DU CENTRE D'ACCUEIL DES RAPATRIÉS d'INDOCHINE DE BIAS LOT ET GARONNE MONSIEUR LAGAILLARDE INSULTE ET PROVOQUE PENDANT UNE DEMI HEURE PAR DEUX EURASIENS DONT UN ANCIEN EMPLOYÉ CONGÉDIÉ A PERDU SON SANG FROID S'EST SAISI D'UN FUSIL DE CHASSE ET D'UN P.A. LUI APPARTENANT ET A TIRE 3 COUPS DE FEU EN L'AIR AVEC CETTE DERNIÈRE ARME. CE GESTE A PROVOQUÉ UN ATTOURÉ PÉMENT MASSIF DES REFUGIÉS ET UNE INTERVENTION RAPIDE DE LA GENDARMERIE PARVINT SEULE A CALMER MOMENTANÉMENT LES ESPRITS TRÈS SUREXCITÉS.- ARMES SAISIÉS - M.LAGAILLARDE S'EST RETIRÉ A TOULOUSE.

2°- LE 18 DECEMBRE 1958 A 10 HEURES DEUX EURASIENS ONT PRIS A PARTI ET FRAPPÉ UN EUROPÉEN DU CENTRE EN LE TRAITANT DE MOUCHARD.

3°- DANS LE COURANT DE LA NUIT DU 17 AU 18 VERS 22 HEURES UNE MANIFESTATION CONTRE LA DIRECTION DU CENTRE DES REFUGIÉS D'INDOCHINE A SAINTÉ LIVRADE A EU LIEU. DES PALISSADES ET DES PARTERRES FURENT ARRACHÉS ET DÉTÉRIÉS - DES PATROUILLES PERMANENTES ASSURENT PROVISOIREMENT LA SÉCURITÉ DU PERSONNEL DES DEUX CENTRES.-

AUTORITES AVISÉES:

- SOUS DIRECTION DE LA GENDARMERIE.
- CDT RÉGIONAL DE LA GIE DE LA 4° R.M.
- SOUS PRÉFET

Instructions à ne pas transmettre		Instructions pour le message	
Nom et signature du Rédacteur ou de l'Opérateur	Téléphone	Visas divers	Signature du Cdt ou Chef d'E.M.
Visa du Chef de Service			

(1) En cas de double urgence le plus faible s'applique aux destinataires pour information.

Mentions d'urgence

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Indications de Transmission

Signature de l'expéditeur :

**TÉLÉGRAMME
DÉPART**

Mentions de Service

Origine

N° d'Expédition

Nombre de mots

Date et heure de Dépôt

EXPÉDITEUR :

R.G. AGEN

DESTINATAIRE :

à
DIRECTION R.G. PARIS 10^e SECTION

N° 9335/985

Suite note information n° 9315/982 d'hier, 17 décembre,

Nouveaux incidents dans camps Réfugiés Indochine Bias et Ste-Livrade (Lot-et-Garonne) - STOP -

A BIAS : hier 17 décembre, vers 18 h 30, Eurasien nommé BODUT Louis a insulté dans sa langue natale MM. PICAUDE, Directeur, LAGAILLARDE, Adjoint au Directeur et VARETTE, employé, qui sortaient de leur bureau - STOP - Ces insultes ont été comprises par M. LAGAILLARDE - STOP - Les trois dirigeants sont rentrés dans leurs logements mais comme le nommé BODUT demeurait sur les lieux, M. LAGAILLARDE a tiré trois coups de fusil en l'air pour l'intimider - STOP - Puis, remettant son fusil à M. PICAUDE accouru, (fusil qui devait être ensuite dérobé), de peur d'en faire mauvais usage, il s'est avancé vers BODUT - STOP - Des réfugiés eurasiens sont accourus et, dans la mêlée qui s'en suivit, M. VARETTE a été frappé de plusieurs coups de bâton - STOP - M. LAGAILLARDE, craignant pour sa vie, a quitté le camp en voiture dans la nuit, avec sa famille, pour se rendre à Toulouse - STOP -

Ce matin, ~~nouvelle~~ une bataille a éclaté cette fois entre les réfugiés, beaucoup en effet désapprouvant attitude de M. BODUT et autres meneurs - STOP - Enquête judiciaire en cours Gendarmerie - STOP -

A STE-LIVRADE : Esprits également montés dans Camp contre Direction - STOP - Des réfugiés indochinois, mécontents d'avoir été convoqués dans la journée à la Gendarmerie, ont envahi hier soir bureau Directeur, mais l'affaire s'est terminée sans incident - STOP -

Dans la nuit, les barrières clôturant baraquement Direction ont été arrachées par inconnus - STOP -

~~Possibilité manifestation des eurasiens de Ste-Livrade cet après-midi - FIN -~~

Agen, le 18 décembre 1953

Le Commissaire Principal
Chef de Service,

DATE ET HEURE DE TRANSMISSION